

Le Teams du patron

21 octobre 2024

 **ASTERIA**

Extended
Monaco
pour l'Entreprise
PARTENAIRE OFFICIEL



Au programme

ACTU BUSINESS



ACTU MARKET



ACTU RH





Actu business

UN DÉVELOPPEMENT MAÎTRISÉ MALGRÉ UN RALENTISSEMENT DU MARCHÉ RÉGIE



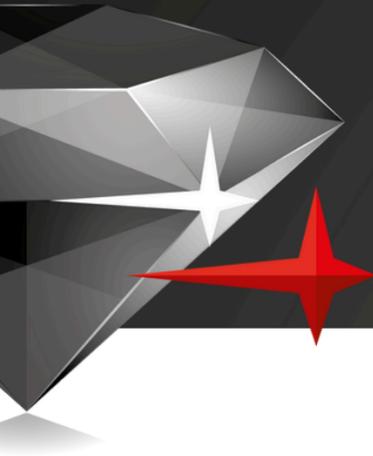
REALISATIONS T3 2024

- **CA +5%** vs T3 2023
- **Effectif stable** : +3 entrées (dont 9ème Expert CDS)
- **Marché régie** : regain d'activité depuis mi-sept.
- **Marché centre de services** : dynamique



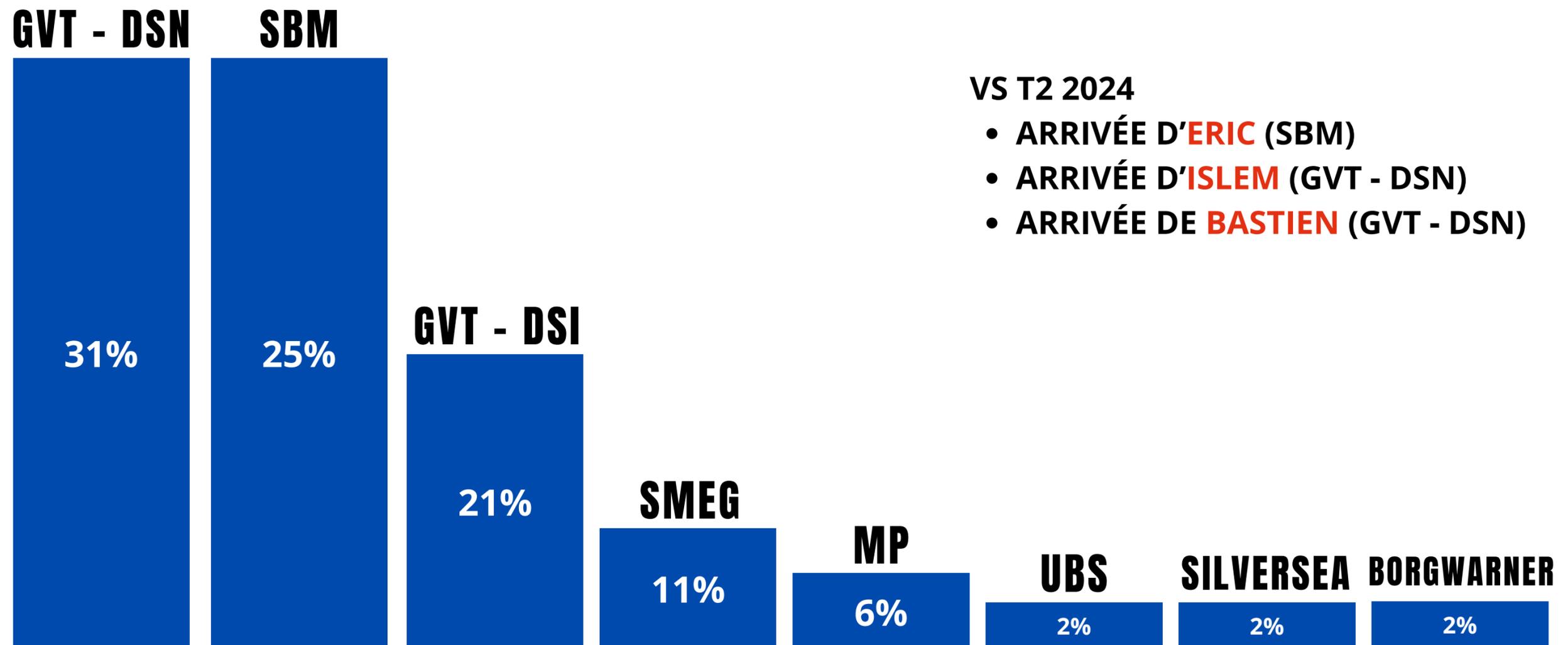
PERSPECTIVES T4 2024

- **Démarrage** : plusieurs retours client en attente
- **CA +7%** 2024 vs 2023
- **Projets** CDS structurants en infogérance pour démarrer 2025



Actu business

ZOOM RÉGIE : LA PRÉSENCE DE NOS TALENTS



Actu business

ZOOM CDS : UN DERNIER TRIMESTRE BIEN REMPLI !

Family Office



en run



fraîchement signés !



en cours de discussion

- Rallye de fin d'année et bonnes nouvelles s'enchainent sur l'ensemble de nos offres
- Renforcement de l'équipe avec le démarrage de **John**, notre 9ème Expert du CDS.



Actu Market

LE CENTRE DE SERVICES LANCE SON CATALOGUE !



- standardisation de nos offres de services
- complète le dispositif commercial en place
- diffusion au marché (Clients & Prospects)
- format électronique
- 21 pages : fiches descriptives & illustratives
- actualisation semestrielle



Actu Market

UN PÔLE DE COMPÉTENCES SEGMENTÉ EN 4 PILIERS



L'INFOGÉRANCE À 3 ÉTAGES



- 3 offres détaillées : *Classique, Plus, Premium*
- Montée en gamme : selon scope client infogéré + plages horaires
- Tarification selon spécificités client (contrat de service)

LA RÉGIE À LA CARTE : EXCLUSIVITÉ ASTERIA



- L'offre homemade d'ASTERIA
- La régie "classique"... mais pas tout le temps !
- Un périmètre d'expertises large :
 - *Assistance/Renfort Informatique*
 - *Infrastructure*
 - *Gestion de projet*
 - *Cloud*
- Tarification : à partir de 350€/jour

L'AUDIT TECHNIQUE : LA CONFIANCE EN HÉRITAGE



- Le sérieux d'ASTERIA au service de l'IT Client
- Un périmètre d'expertises large :
 - *Audit d'infrastructure*
 - *Audit de sécurité (hors cybersécurité)*
 - *Audit fonctionnel*
 - *Audit d'organisation de la DSI*
 - *Audit de code informatique*
 - *Audit de site web*
- Tarification selon spécificités client (contrat de service)

LE PROJET TECHNIQUE : MODE CAMÉLÉON ACTIVÉ



GAMME
PROJETS TECHNIQUES

Les compétences projets disponibles

	CLOUD	POSTES DE TRAVAIL	RESEAUX	SYSTEMES	SECURITE
CONCEPTION	✓	✓	✓	✓	✓
DÉPLOIEMENT	✓	✓	✓	✓	✓
EXPLOITATION	✓	✓	✓	✓	✓
MIGRATION	✓	✓	✓	✓	
AUTOMATISATION	✓	✓		✓	✓
SÉCURISATION	✓	✓	✓	✓	✓
ORCHESTRATION	✓	✓		✓	
CONTENEURISATION	✓			✓	

Le gestion de projets techniques engage ASTERIA : cette gamme de services s'inscrit dans une obligation de résultat. Prérequis client : mise à disposition du personnel et de tout élément technique adou. Déclaration d'indépendance au bon déroulement du service. Audit Technique choisi (conditions détaillées dans le contrat de service).

ASTERIA

14

- Adaptation au Client
- Un périmètre d'expertises large :
 - Projets poste de travail
 - Projets réseaux
 - Projets systèmes
 - Projets sécurité IT
 - Projets cloud
- Tarification selon spécificités client (contrat de service)



Actu Market

UN CATALOGUE SOUTENU PAR UNE EXPÉRIENCE SOLIDE

Ils nous font confiance

INFOGÉRANCE



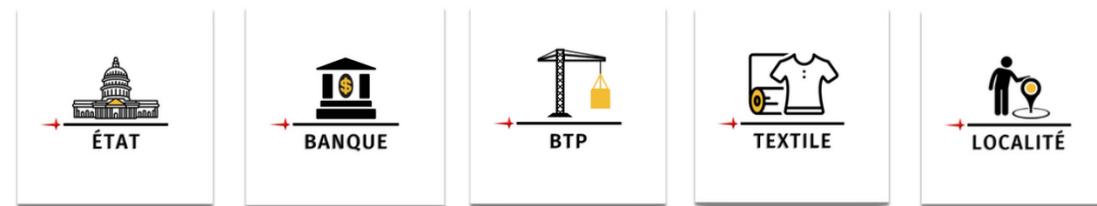
RÉGIE À LA CARTE



AUDITS TECHNIQUES



PROJETS TECHNIQUES





Actu Rh

VOS NOUVEAUX AVANTAGES SOCIAUX !

1 JOUR OUVRÉ SUPPLÉMENTAIRE APRÈS 10 ANS DE SERVICE AU SEIN D'ASTERIA

- Seront déduites les périodes de suspension de contrat de plus de 6 mois pour le calcul de l'ancienneté
- Le salarié ne sera pas concerné s'il fait l'objet d'une procédure de fin de contrat (démission, licenciement...)
- Ce jour supplémentaire sera cumulable avec les congés d'ancienneté prévus par la législation (2 ans après 20 ans, 4 jours après 25 ans, 6 jours après 30 ans)
- C'est le compteur N qui sera alimenté le mois suivant des 10 ans d'ancienneté (un salarié fêtant son 10ème anniversaire pro le 10 février verra son compteur de CP alimenté le 01 mars)

MISE EN APPLICATION : **1ER NOVEMBRE 2024**



VOS NOUVEAUX AVANTAGES SOCIAUX !

AMÉLIORATION DE LA PRISE EN CHARGE DES ARRÊTS DE TRAVAIL

- Les indemnités journalières des CCSS seront versées directement à **ASTERIA** qui **maintiendra intégralement le salaire du salarié le mois concerné par l'arrêt de travail**, sans appliquer de délai de carence.
- La subrogation sera limitée au 30 premiers jours d'arrêt, uniquement pour les salariés ayant 1 an d'ancienneté révolu au premier jour de l'arrêt de travail.
- L'accord du salarié sera systématiquement demandé en amont pour pouvoir bénéficier de la subrogation.

ENTRÉE EN VIGUEUR : **1ER NOVEMBRE 2024**



Actu Rh

DES AVANTAGES SOCIAUX RENFORCÉS

TITRES-RESTAURANT

**1 CP OFFERT
APRÈS 10 ANS
D'ANCIENNETÉ ASTERIA**

**ABO SPORT/CULTURE
PRIS EN CHARGE***

MUTUELLE D'ENTREPRISE

RENFORCÉ
**ARRÊT DE TRAVAIL :
MAINTIEN DE SALAIRE
30 JOURS**

PRÉVOYANCE SANTÉ

**TRANSPORTS EN COMMUN
100% PRIS EN CHARGE***

**1000€ CADEAU POUR
5 ANS D'ANCIENNETÉ**

2 CP OFFERTS/AN*

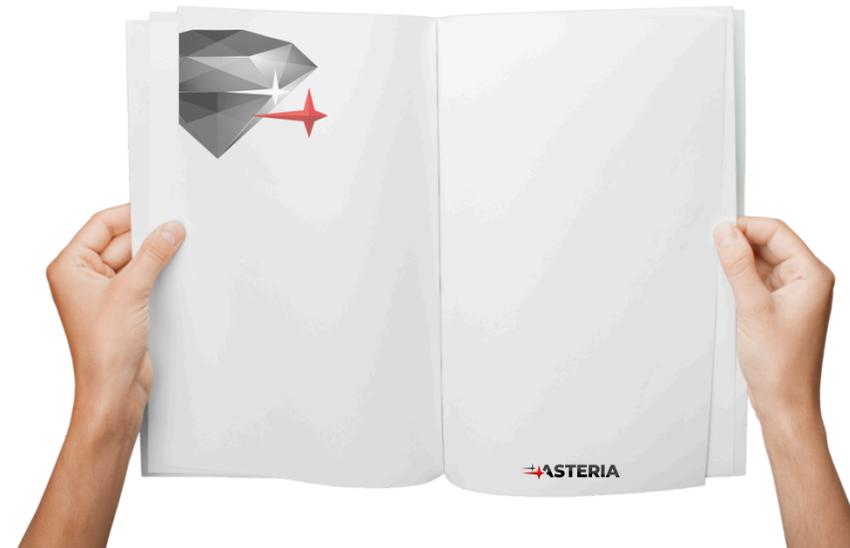


Prochains rendez-vous

Prochains rendez-vous



PERSPECTIVES 2024-25
ASTERCHRISTMAS 2024



ASTERNEWS
OCTOBRE 2024



ASTEREVENT
NO FINISH LINE 2024

Place à vos questions !

